

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT
2011-2012**



Musique

501.A0 / 551.A0

Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

Mathieu Cormier
Directeur des études

Mot des responsables de programme

Chers étudiants,
Chères étudiantes,

« L'enthousiasme est le principe même de l'art » disait Robert Schumann. Cette citation devient une réalité quotidienne au sein du programme de musique, car l'enthousiasme, la passion, la générosité et le souci d'excellence des enseignants guident les étudiants tout au long de leur cheminement scolaire et musical.

C'est donc avec un grand plaisir que tous les enseignants du département vous souhaitent la bienvenue parmi nous et le plus grand succès dans votre nouveau champ d'études. N'hésitez pas à venir nous consulter, nos portes seront toujours ouvertes pour répondre à vos questions.

Passez une bonne année!

Marc Deschênes et Pierre Dumont-Gauthier
Coordonnateurs

Daniela Giudice
Responsable du programme

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES	1
MOT DES RESPONSABLES DU PROGRAMME	1
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	3
LA FORMATION SPÉCIFIQUE	3
FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	5
LA FORMATION GÉNÉRALE	10
LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME	11
LES GRILLES DE COURS	
- 501.A0 Musique (tous les profils)	11
- 501.A0 Musique : profil Composition (02)	12
- 501.A0 Musique : profil Orchestre (cordes) (03)	13
- 501.A0 Musique : profil Orchestre (vent) (04)	14
- 501.A0 Musique : profil Harmonique (05)	15
- 501.A0 Musique : profil Percussions (06)	16
- 501.A0 Musique : profil Jazz (07)	17
- 501.A0 Musique : profil Chant classique (08)	18
- 551.AA Techniques professionnelles de musique et chanson : Composition et arrangement	19
- 551.AB Techniques professionnelles de musique et chanson : Interprétation	20
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
Autres informations	
Le changement de profil	
Le changement de programme	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général	
Les objectifs	
L'admissibilité	
AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS	23
ANNEXE 1	24
FORMATION GÉNÉRALE	
LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)	24
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE	25
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE	27
Formation en éducation physique	
ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	28
LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)	30
Formation en anglais langue seconde	
LES COURS COMPLÉMENTAIRES	32
COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS	32

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une *Politique départementale d'évaluation des apprentissages* (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

LE PROGRAMME

Le programme de formation générale de musique vous permettra d'apprécier les divers langages musicaux et de situer votre art en fonction des points de vue historique, social et politique. Il cherche également à développer votre goût et votre esprit de recherche artistique et votre volonté d'exceller dans votre art. Il vous offre une formation musicale appropriée qui vous prépare bien à poursuivre des études dans les divers champs de spécialisation universitaires en musique ou à intégrer le marché du travail.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- développer son acuité auditive de façon à discriminer la matière sonore sous les aspects suivants : rythme, mélodie, harmonie, dynamique, timbre et forme;
- lui permettre d'apprécier et d'évaluer la qualité du matériel sonore avec lequel il sera en contact;
- acquérir les éléments théoriques et développer les habiletés qui lui permettront de lire, de comprendre et d'écrire la musique;
- reconnaître les principales caractéristiques stylistiques de la musique de différentes époques et cultures et utiliser des éléments d'analyse musicale;
- lui permettre d'apprécier de manière critique des oeuvres musicales;
- s'initier aux technologies nouvelles et à leurs implications en musique;
- acquérir les connaissances minimales pour se faire une idée de l'ensemble des professions musicales et de leurs exigences en ce qui a trait à la formation;
- le rendre capable de s'exprimer de façon adéquate par le jeu d'un instrument, selon les règles admises et pratiquées en musique;
- développer les qualités nécessaires à son épanouissement artistique : créativité, spontanéité, connaissance de soi, souci d'excellence, éthique;
- aider l'étudiant à acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer chez lui une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Les profils

Le nouveau programme fut conçu de façon à permettre aux enseignants l'application de l'approche programme, ce qui favorise l'intégration des apprentissages chez l'étudiant. Le cours d'instrument étant au centre de cette approche, il devient un lieu d'intégration privilégié des composantes du programme. C'est donc sur cette base que nous avons structuré nos profils et l'épreuve synthèse qui s'y rattache.

Nous avons six profils selon l'instrument principal de l'étudiant inscrit au **programme préuniversitaire classique ou jazz 501.A0** :

- les instruments d'orchestre à cordes (**profil orchestre/cordes**) ;
- les instruments d'orchestre à vent (**profil orchestre/vent**) ;
- les instruments harmoniques classiques : piano, orgue, guitare, accordéon et clavecin (**profil harmonique**);
- les instruments de percussions classiques (**profil percussion**) ;
- les instruments jazz (**profil jazz**);
- le chant classique (**profil chant classique**).

Dans ces profils, les cours indispensables à la formation du musicien sont imposés dès la première année. L'année suivante, vous pouvez choisir un ou deux cours pour préparer votre champ de spécialisation futur. L'accès aux différents profils est donc déterminé par l'instrument principal au moment de l'admission.

➤ Le profil composition

Un septième profil, **composition**, est offert aux étudiants ayant de solides acquis musicaux au moment de l'admission et désireux de développer une démarche en composition musicale.

Le cours *Conception et réalisation sonore* est axé sur l'expérimentation, l'expression personnelle, utilisant les outils de la musique actuelle contemporaine et comprend deux volets : musique instrumentale écrite et musique électroacoustique.

Pour la musique électroacoustique, le département s'est doté d'un studio de composition. Il permet d'initier le futur compositeur à l'utilisation d'un instrument polyvalent, complet et complexe.

Programme technique 551.A0

Les étudiants inscrits au programme technique ont les mêmes cours à la première année que les étudiants du programme préuniversitaire jazz (**profil jazz**). Dès la deuxième année, les cours se distinguent du programme préuniversitaire et de plus, les étudiants auront la possibilité de choisir pour la 4^e session une des deux voies de spécialisation :

- ❖ **Composition et arrangement**
- ❖ **Interprétation**

Les objectifs

Programme 501.A0

- 01DG Interpréter des pièces musicales
- 01DH Manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite de textes musicaux
- 01DJ Explorer des éléments du langage musical
- 01DK Apprécier diverses caractéristiques d'œuvres musicales
- 01DL Interpréter des œuvres musicales comme membre d'un ensemble
- 01DM Assimiler des notions et des techniques complémentaires propres à la musique
- 01DN Intégrer ses connaissances et ses apprentissages dans une production musicale

Programme 551.A0

Tronc commun

- 01FA Utiliser des éléments des langages de la musique
- 01FB Traduire un matériau musical
- 01FC Maîtriser des particularités du langage de la musique populaire
- 01FD Repiquer une pièce de musique populaire
- 10FE Interpréter des pièces musicales
- 01FF Apprécier diverses caractéristiques d'œuvres musicales
- 01FG Assumer le développement de sa polyvalence instrumentale
- 01FH Assumer le développement de sa sensibilité artistique
- 01FJ S'adapter aux nouvelles technologies musicales
- 01FK Établir des communications professionnelles
- 01FL Gérer sa carrière

Voie de spécialisation : Composition et arrangement

- 01FM Arranger une pièce de musique populaire
- 01FN Composer une pièce de musique populaire
- 01FP Réaliser un enregistrement de musique populaire
- 01FQ Composer une chanson

Voie de spécialisation : Interprétation

- 01FR Perfectionner sa technique instrumentale ou vocale
- 01FS Agir à titre d'interprète professionnel soliste en musique populaire
- 01FT Agir à titre d'interprète professionnel dans un petit ensemble de musique populaire
- 01FU Agir comme musicienne ou musicien de studio en musique populaire
- 01FV Agir à titre d'accompagnatrice ou d'accompagnateur en musique populaire
- 01FW Organiser et présenter un spectacle de musique populaire

plus une compétence au choix pour *Interprétation*

- 01FX Improviser en musique populaire
- 01FY Utiliser des techniques d'expression scénique

FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

501.A0 MUSIQUE
Programme préuniversitaire

551-105-SL FORMATION AUDITIVE 1

Chanter à première vue un texte musical et reproduire par écrit un texte musical entendu. Analyser sur le plan rythmique, mélodique, harmonique et formel les textes musicaux. Utilisation du clavier. Travail à partir des intervalles simples, des accords majeurs, mineurs et septièmes de dominante, des fonctions tonales I, IV et V, des gammes majeures et mineures jusqu'à 4 dièses et 4 bémols. De plus, vous devrez analyser, aux plans formel, tonal, mélodique et harmonique, des œuvres ou extraits d'œuvres couvrant les éléments théoriques des cours de solfège et dictée. Appliquer les éléments théoriques des cours solfège et dictée par le biais de l'écriture mélodique et harmonique.

551-205-SL FORMATION AUDITIVE 2

Chanter à première vue un texte musical et reproduire par écrit un texte musical entendu. Analyser sur le plan rythmique, mélodique, harmonique et formel les textes musicaux. Utilisation du clavier. Travail à partir des intervalles harmoniques, des accords majeurs, mineurs, diminués, augmentés et septièmes de dominante, des fonctions tonales I, II, IV et V, des modulations à la dominante, sous-dominante et au relatif mineur, des gammes majeures et mineures sous les trois formes. De plus, vous devrez analyser, aux plans formel, tonal, mélodique et harmonique, des œuvres ou extraits d'œuvres couvrant les éléments théoriques des cours de solfège et dictée. Appliquer les éléments théoriques des cours solfège et dictée par le biais de l'écriture mélodique et harmonique.

551-304-SL FORMATION AUDITIVE 3

Chanter à première vue un texte musical et reproduire par écrit un texte musical entendu. Analyser sur le plan rythmique, mélodique, harmonique et formel les textes musicaux. Utilisation du clavier. Travail à partir des accords de septième sur tous les degrés de la gamme, des fonctions tonales I, VI, IV, II7, V7, des modulations aux tons voisins, des notes étrangères à l'harmonie. Initiation à la dictée à deux voix. De plus, vous devrez analyser, aux plans formel, tonal, mélodique et harmonique, des œuvres ou extraits d'œuvres couvrant les éléments théoriques des cours de solfège et dictée. Appliquer les éléments théoriques des cours solfège et dictée par le biais de l'écriture mélodique et harmonique.

551-404-SL FORMATION AUDITIVE 4

Chanter à première vue un texte musical et reproduire par écrit un texte musical entendu. Analyser sur le plan rythmique, mélodique, harmonique et formel les textes musicaux. Utilisation du clavier. Travail à partir des accords de 4 sons

sur tous les degrés, 5 sons dans la fonction de dominante, des éléments chromatiques et des notes étrangères à l'harmonie, des modulations aux tons voisins. Dictée à deux voix et dictée harmonique. De plus, vous devrez analyser, aux plans formel, tonal, mélodique et harmonique, des œuvres ou extraits d'œuvres couvrant les éléments théoriques des cours de solfège et dictée. Appliquer les éléments théoriques des cours solfège et dictée par le biais de l'écriture mélodique et harmonique.

551-113-SL LITTÉRATURE MUSICALE 1

Ce cours vise à doter l'étudiant en concentration musique des outils de base nécessaires pour aborder les chefs-d'œuvre du répertoire musical (attitudes, méthodes d'écoute, terminologie, technique d'analyse...). À l'aide d'exemples musicaux, issus du répertoire de l'Antiquité au 20^e siècle, l'étudiant s'éveillera aux diverses esthétiques et langages musicaux. Cours préalable pour accéder aux cours suivants (211-311-411).

551-213-SL LITTÉRATURE MUSICALE 2

Étude de l'évolution du langage musical, des styles, des formes, des instruments et des principaux compositeurs de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance et du Baroque. Auditions commentées d'une quarantaine d'œuvres (de la musique de la Grèce antique à Machaut, de Dufay à Haendel et Bach).

551-313-SL LITTÉRATURE MUSICALE 3

Étude des caractéristiques essentielles du Classicisme, du Romantisme et du Postromantisme et de leurs compositeurs les plus illustres. Auditions commentées et analyse sommaire d'une trentaine de chefs-d'œuvre (des fils Bach à Mozart, de Beethoven à Mahler et Debussy).

551-413-93 LITTÉRATURE MUSICALE 4

Étude de l'évolution du langage musical, des styles, des formes, des instruments et des principaux compositeurs du 20^e siècle. Auditions commentées et analyse sommaire d'une quarantaine d'œuvres importantes (de Ravel à Webern, de Messiaen à Longtin, incluant la musique reliée à la technologie et le jazz).

551-124-SL INSTRUMENT 1

551-224-SL INSTRUMENT 2

551-323-SL INSTRUMENT 3

551-423-SL INSTRUMENT 4

Posséder les éléments techniques fondamentaux spécifiques à l'instrument. Interpréter des œuvres d'époque et de styles différents, tirées du répertoire de l'instrument. Les objectifs spécifiques de ce cours sont établis en fonction de chacun des instruments.

COURS ATELIER 3 ET 4

Tous les profils sauf Jazz : cours lié au cours 551-323 ou 551-423

Ces cours s'adressent aux étudiants inscrits dans le programme préuniversitaire classique. Les objectifs principaux en lien avec l'épreuve synthèse du programme permettent à l'étudiant de développer une plus grande autonomie, un sens critique et une vision plus large du milieu de travail du musicien.

Les étudiants auront la possibilité d'assister à des pratiques d'orchestres professionnels, à des concerts hors des murs du cégep, de produire des concerts au département et d'en explorer toutes les facettes : élaboration d'un programme, conception d'une « campagne publicitaire », organisation logistique de l'événement ainsi que l'animation du concert.

PETIT ENSEMBLE CLASSIQUE

Profil Orchestre (vent), Percussion et Chant : cours lié aux cours 551-124 et 551-224

Interpréter des œuvres musicales écrites pour des petits ensembles (instruments d'une même famille ou ensembles mixtes). Apprendre les différents mécanismes propres à la musique d'ensemble. Intégrer les habiletés et les attitudes acquises à l'instrument dans un contexte de musique de chambre. Développer les qualités inhérentes au travail en petit groupe. Jouer en concert pour expérimenter le contact avec le public.

PETIT ENSEMBLE JAZZ (COMBO)

Profil Harmonique et Orchestre (cordes) : cours lié aux cours 551-333 et 551-433

Profil Jazz : cours lié aux cours 551-124, 551-224, 551-323, 551-423

Interpréter des œuvres de jazz d'époques et de styles différents et adapter le jeu instrumental à une interprétation d'ensemble : texte rédigé et improvisation. Cours de groupe permettant d'intégrer les habiletés et les techniques de bases acquises dans le cours d'instrument. Concerts au cégep et à l'extérieur.

GRANDS ENSEMBLES

Profil Harmonique : cours lié aux cours 551-124, 551-224

Chorale : Interpréter des œuvres pour chœur de genres et de styles variés. Exercer l'oreille à la polyphonie vocale. Stimuler la capacité d'entendre et de produire une ligne autonome dans un tissu polyphonique. Présentation en concert du travail collectif.

Profil Orchestre (vent) : cours lié aux cours 551-333, 551-433

Profil Orchestre (cordes) : cours lié aux cours 551-124, 551-224

Orchestre à vents et Orchestre à cordes : Interpréter des œuvres pour orchestre de genres et de styles variés. Se familiariser avec le travail spécifique du musicien d'orchestre. Présentation en concert du travail collectif.

Profil Jazz : cours lié aux cours 551-323, 551-423

Jazz Band : Interpréter des œuvres de jazz d'époques et de styles différents et adapter le jeu instrumental à une interprétation d'ensemble : texte rédigé et improvisation. Présentation en concert du travail collectif, au cégep et à l'extérieur.

INTERPRÉTATION

Tous les profils : cours lié aux cours 551-133, 551-233, 551-333, 551-433

Cours additionnels aux cours d'instruments permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et habiletés techniques et musicales dans le but de s'initier au métier d'interprète. Les objectifs spécifiques de ces cours sont établis en fonction de chacun des instruments. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit obtenir l'autorisation d'inscription de son professeur chaque session.

INSTRUMENT COMPLÉMENTAIRE

Tous les profils : cours lié aux cours 551-133, 551-233, 551-333, 551-433

Favoriser l'apprentissage d'un autre instrument préparant à rencontrer de façon plus adéquate les exigences propres aux carrières reliées à l'enseignement, à l'écriture, à la composition ainsi qu'à l'interprétation (musicien d'orchestre et/ou de studio). Le piano, outil indispensable au travail d'un musicien, sera imposé à tous les étudiants des profils autres que les profils instrument harmonique et composition.

HARMONIE JAZZ 1-2-3-4

Profil Jazz : cours lié aux cours 551-133, 551-233, 551-333, 551-433

Familiariser l'étudiant aux éléments fondamentaux de l'harmonie jazz. Développer les habiletés d'écoute, d'analyse et d'écriture du langage jazz. Reconnaître et utiliser les accords et les enchaînements harmoniques de base et les formules rythmiques typiques du langage jazz.

Familiariser l'étudiant aux éléments fondamentaux de l'arrangement musical jazz pour section rythmique et petit ensemble de jazz. Acquérir des notions élémentaires d'instrumentation. Acquérir les habiletés d'écoute, d'analyse et d'écriture du langage jazz. Initier l'étudiant aux tensions mélodiques et à la conduite des voix. Réaliser des arrangements pour petit ensemble.

RYTHMIQUE

Tous les profils sauf le profil Jazz : cours lié aux cours 551-133, 551-233

Favoriser l'intégration des habiletés essentielles au musicien par le biais de trois approches : la méthode Jaques-Dalcroze (travail audiomoteur), l'eutonie (relaxation) et l'écoute orthophonique (écoute consciente). Favoriser un meilleur développement des qualités du musicien : attention, concentration, efficacité, détente, souplesse, aisance, coordination, raffinement des perceptions, des attitudes et des sensations, maîtrise de soi, créativité.

CONCEPTION ET RÉALISATION SONORE

Profil Composition (préuniversitaire) : cours lié aux cours 551-133, 551-233, 551-333, 551-433

Amener l'étudiant à une démarche exploratoire, libre, à caractère expérimental dans le but de lui faire prendre conscience de ses possibilités créatrices. L'amener à développer une vision critique à partir de modèles déjà existants. Mener à terme au moins deux projets de forme libre en musique instrumentale, électroacoustique, mixte ou multimédia. Préparer l'étudiant à une admission universitaire en composition (préparation d'un portfolio).

TECHNOLOGIE MUSICALE 1, 2, 3 et 4

Profil Composition : cours lié aux cours 551-133, 551-233, 551-333, 551-433

Cette séquence de cours traite des applications musicales des nouvelles technologies à la composition. L'étudiant y abordera progressivement diverses techniques liées à l'ordinateur, au travail avec des logiciels, à la synthèse ainsi qu'aux différents aspects de l'audio et ce, par le biais de cours théoriques et d'ateliers pratiques. Le tout vise à préparer l'étudiant au travail en studio de composition. Ces cours sont étroitement liés aux cours de Conception et réalisation sonores du profil composition.

551.A0 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DE MUSIQUE ET DE CHANSON

VOIES DE SPÉCIALISATION

« INTERPRÉTATION » et « COMPOSITION ET ARRANGEMENT » (musique populaire)

551-363-SL HARMONIE JAZZ 3

551-463-SL HARMONIE JAZZ 4

Ces cours se divisent en deux parties :

A- « Harmonie jazz 3 et 4 » : Suite du cours Harmonie jazz 2. Familiariser l'étudiant aux éléments fondamentaux de l'harmonie jazz. Développer les habiletés d'écoute, d'analyse et d'écriture du langage jazz/pop. Reconnaître et utiliser les accords et les enchaînements harmoniques et les formules rythmiques typiques du langage jazz/pop.

Familiariser l'étudiant aux éléments fondamentaux de l'arrangement musical jazz pour section rythmique et petit ensemble de jazz/pop. Acquérir des notions élémentaires d'instrumentation. Acquérir les habiletés d'écoute, d'analyse et d'écriture du langage jazz/pop. Initier l'étudiant aux tensions mélodiques et à la conduite des voix. Réaliser des arrangements pour petit ensemble.

B- Musique assistée par ordinateur 1 et 2 : Familiariser l'étudiant à certains logiciels, à applications musicales, sur plateforme Macintosh (Finale, Digital Performer, Reason, etc.). L'étudiant sera appelé à utiliser les logiciels dans une perspective d'arrangement et de création.

551-343-SL FORMATION AUDITIVE JAZZ 1

551-443-SL FORMATION AUDITIVE JAZZ 2

551-543-SL FORMATION AUDITIVE JAZZ 3

551-643-SL FORMATION AUDITIVE JAZZ 4

Ces cours se divisent en deux parties :

A- Solfège « appliqué » : Développer la perception et la mémoire auditive par l'écoute et la transcription d'extraits de musique jazz et populaire. Amener l'étudiant à reconnaître les différents types d'accords et modes du langage jazz. Acquérir des réflexes de lecture à vue et favoriser des éléments de rythmique jazz et populaire.

B- « Stylistique » : Axée sur l'écoute de pièces musicales. Exposer l'étudiant aux principaux styles de musique populaire (blues, jazz, latin, funk et pop/rock). Entraîner l'étudiant à l'analyse rapide de la forme, de la structure harmonique et du langage propre à chaque style.

551-403-SL LITTÉRATURE JAZZ

Étude de l'évolution du langage musical, des styles, des formes, de l'instrumentation et des principaux compositeurs de musique jazz et populaire.

Auditions d'œuvres et documents audiovisuels pertinents à l'étude de la musique populaire du 20^e siècle.

551-355-SL INSTRUMENT ET PETIT ENSEMBLE 3

Ce cours comprend trois volets :

• **Instrument et laboratoire :**

Posséder les éléments techniques fondamentaux spécifiques à l'instrument. Interpréter des œuvres d'époque et de styles différents, issues du répertoire de l'instrument. Les objectifs spécifiques de ce cours sont établis en fonction de chacun des instruments.

• **Instrument complémentaire :**

Favoriser l'apprentissage d'un autre instrument préparant à rencontrer de façon plus adéquate les exigences propres aux carrières reliées à l'enseignement, à l'écriture, à la composition ainsi qu'à l'interprétation (musicien d'orchestre et/ou de studio).

• **Petit ensemble et studio 1 :**

Interpréter des pièces de styles différents et adapter le jeu instrumental à une interprétation d'ensemble : partition et improvisation. Cours de groupe permettant d'intégrer les habiletés et les techniques de base acquises dans le cours d'instrument. Concerts au cégep et à l'extérieur.

Initier l'étudiant aux techniques de base en studio via l'enregistrement de pièces de différents styles.

551-453-SL INSTRUMENT 4

551-553-SL INSTRUMENT 5

551-653-SL INSTRUMENT 6

Ces cours comprennent deux volets

• **Instrument et laboratoire :**

Posséder les éléments techniques fondamentaux spécifiques à l'instrument. Interpréter des œuvres d'époque et de styles différents, issus du répertoire de l'instrument. Les objectifs spécifiques de ce cours sont établis en fonction de chacun des instruments.

• **Instrument complémentaire :**

Favoriser l'apprentissage d'un autre instrument préparant à rencontrer de façon plus adéquate les exigences propres aux carrières reliées à l'enseignement, à l'écriture, à la composition ainsi qu'à l'interprétation (musicien d'orchestre et/ou de studio). L'étudiant du profil interprétation peut choisir entre : 1 heure d'instrument second ou 1 heure supplémentaire d'instrument principal.

VOIE DE SPÉCIALISATION

« INTERPRÉTATION »

551-473-SL ENSEMBLE ET IMPROVISATION 1

551-573-SL ENSEMBLE ET IMPROVISATION 2

551-674-SL ENSEMBLE ET IMPROVISATION 3

Les cours 551-473-SL et 551-573-SL comprennent trois volets et le cours 551-674-SL comprend quatre volets.

• **Petit ensemble et studio 2 :**

Interpréter des pièces de styles différents et adapter le jeu instrumental à une interprétation d'ensemble : partition et improvisation. Cours de groupe permettant d'intégrer les habiletés et les techniques de base acquises dans le cours d'instrument. Concerts au cégep et à l'extérieur.

Initier l'étudiant aux techniques de base en studio via l'enregistrement de pièces de différents styles.

• **Sectionnelle 1-2 :**

Interpréter des pièces de styles différents et adapter le jeu instrumental à une interprétation d'ensemble : partition et improvisation. Cours de groupe permettant d'intégrer les habiletés et les techniques de base acquises dans le cours d'instrument et le cours de stylistique.

Initier l'étudiant aux techniques de base en studio via l'enregistrement de pièces de différents styles.

Enregistrements en studio.

Travailler séparément les diverses sections instrumentales de l'ensemble; section rythmique et chœurs (551-473-SE).

Parfaire son apprentissage en studio : enregistrer des pièces de musique populaires en sessions de réenregistrements (551-573-SE).

• **Improvisation 1-2 :**

Cours d'ensemble dédié à l'improvisation. Créer un discours musical sur-le-champ dans un contexte stylistique donné.

• **Organisation de spectacles et gestion de carrière :** (551-674 *seulement*)

Ce cours se divise en deux volets. Le premier volet consiste à organiser le spectacle de fin de session (épreuve synthèse). Une partie du cours sera donc consacrée à planifier le déroulement de ce spectacle (location de salle/technique/promotion/programme du concert/document de finissants...). Des comités seront formés en début de session. Chaque comité sera responsable d'un aspect spécifique de l'organisation du spectacle (promotion, technique ou document-programme).

Le deuxième volet consiste en un survol des différents aspects de la carrière de musicien. Cette partie du cours comporte des mini-conférences (données par des professionnels du milieu musical québécois), de l'information sur les organismes ressources (Guilde/Socan/UDA...) ainsi que des ateliers/discussions sur les différentes façons de gérer ou promouvoir sa carrière en musique.

551-5B3-SL STUDIO 1

551-6B3-SL STUDIO 2

Les cours 551-5B3-SL et 551-6B3-SL comprennent deux volets.

• **Studio 1-2 :**

Parfaire son apprentissage en studio : interpréter des œuvres de styles variés pertinents à la musique populaire, en lecture à vue ou avec répétitions au préalable, en ensemble ou en sessions de réenregistrement (overdub).

L'étudiant sera confronté au rôle d'accompagnateur ou de soliste dans des situations variées (suivre une partition donnée, composition de parties instantanées, solo à vue etc.).

Produire un DC promotionnel en lien avec l'épreuve synthèse du programme technique.

• **Lecture en studio :**

Mise en situation de sessions d'enregistrements axées exclusivement sur la lecture à vue, dans des styles variés et sur une courte période de temps (1 heure).

551-593-SL HARMONIE JAZZ 5

551-693-SL HARMONIE JAZZ 6

Ces cours se divisent en deux parties :

A- « Harmonie jazz 5 et 6 » : Suite du cours Harmonie jazz 4. Parfaire les connaissances de l'étudiant en arrangement musical jazz/pop pour section rythmique et petite formation jazz/pop. Parfaire les notions d'instrumentation acquises en Harmonie jazz 4. Réaliser des arrangements pour petite formation rythmique et section de 5 cuivres.

B- Musique assistée par ordinateur 3 et 4 : Approfondissement de techniques de séquences et d'échantillonnage, d'effets audio et de synthèse, à partir de divers logiciels musicaux, sur plateforme Mac (Finale, Digital Performer, Reason, etc.). Apprentissage des bases de la chaîne audio, nécessaires à la mise sur pied d'un studio maison. L'étudiant sera appelé à utiliser les logiciels et appareils dans une perspective d'arrangement et de création.

VOIE DE SPÉCIALISATION **« COMPOSITION ET ARRANGEMENT » (musique populaire)**

551-483-SL COMPOSITION 1

Ce cours comprend deux volets :

A- « Technique d'écriture 1 » : L'étudiant développera des techniques de composition à travers des pièces de styles variés pertinents à la musique populaire, pour différentes instrumentations, dont des pièces vocales. L'étudiant sera confronté au rôle de compositeur, d'arrangeur ou de réalisateur dans des situations variées (musique instrumentale ou vocale en concert).

B- « Réalisation 1 » : L'étudiant du profil Composition et Arrangement s'initie aux techniques d'enregistrement pour l'élaboration de projets reliés au cours Composition I.

551-586-SL COMPOSITION 2

551-687-SL COMPOSITION 3

Le cours 551-586-SL comprend trois volets, et le cours 551-687-SL comprend quatre volets :

A- « Technique d'écriture 2 et 3 » :

L'étudiant développera des techniques de composition à travers des pièces de styles variés pertinents à la musique populaire, pour différentes instrumentations, dont des pièces vocales, avec support informatique. L'étudiant sera confronté au rôle de compositeur, d'arrangeur ou de réalisateur dans des situations orchestrales variées de grands ensembles (musique instrumentale ou chanson).

L'étudiant devra organiser un concert et/ou produire un CD contenant du matériel original en lien avec l'épreuve synthèse du programme technique.

B- « Arrangement 1 et 2 » : Développer les techniques de l'arrangement. Arranger des pièces de styles variés pertinents à la musique populaire, pour une instrumentation différente. L'étudiant sera confronté au rôle d'arrangeur dans des situations variées. Produire des arrangements de pièces connues et/ou originales qui seront jouées en classe, en concert ou en studio.

C- « Composition de chanson 1 et 2 » : Le cours de composition de chanson permet à l'étudiant de se familiariser avec les différentes techniques utilisées dans l'élaboration d'une chanson, tant au niveau du texte que de la musique. Il aidera l'étudiant à mieux gérer son propre processus créatif et à construire des chansons personnelles et efficaces.

D- « Organisation de spectacles et gestion de carrière » : (551-687-*seulement*)

Ce cours se divise en deux volets. Le premier volet consiste à organiser le spectacle de fin de session (épreuve synthèse). Une partie du cours sera donc consacrée à planifier le déroulement de ce spectacle (location de salle/technique/promotion/programme du concert/document de finissants...). Des comités seront formés en début de session. Chaque comité sera responsable d'un aspect spécifique de l'organisation du spectacle (promotion, technique ou document-programme).

Le deuxième volet consiste en un survol des différents aspects de la carrière de musicien. Cette partie du cours comporte des mini-conférences (données par des professionnels du milieu musical québécois), de l'information sur les organismes ressources (Guilde/Socan/UDA...) ainsi que des ateliers/discussions sur les différentes façons de gérer ou promouvoir sa carrière en musique.

551-5C3-SL PRODUCTION ET RÉALISATION 1

551-6C3-SL PRODUCTION ET RÉALISATION 2

Ce cours comprend deux volets :

A- « Réalisation 2-3 » (suite du cours Réalisation 1) : Réalisation de projets, de la composition jusqu'au support DC (Choix d'arrangements, séquences, synthèse et traitements sonores, planification d'une session de studio, initiation aux techniques d'enregistrements et de prises de son, direction d'interprètes en studio, montage, mixage, mastering, etc.), à partir de projets reliés au cours Composition 2 et 3. Ces projets seront réalisés dans un environnement de studio sur plateforme Mac ou de studio traditionnel (24 pistes numériques).

Cours relié à l'épreuve synthèse où l'étudiant réalisera un enregistrement d'une ou deux pièces de musique instrumentale et/ou de chansons, dans un environnement de studio sur plateforme Mac ou de studio traditionnel (24 pistes numériques), pour la production d'un DC.

B- « Production 1 et 2 » : L'étudiant du profil Composition et Arrangement s'initie à la production et à la direction d'orchestre pour l'élaboration de projets reliés au cours Composition 2 et 3. L'étudiant sera amené à diriger de petits et grands ensembles lors de l'exécution de ses compositions et de ses arrangements.

Cours relié à l'épreuve synthèse où l'étudiant réalisera un enregistrement d'une ou deux pièces de musique instrumentale et/ou de chansons, de projets orchestraux, lors d'un concert, pour la production d'un DC.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
 - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
 - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
 - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
 - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
 - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
 - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
 - une éthique personnelle et sociale;
 - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
 - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
 - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
 - la cohérence du raisonnement;
 - le jugement critique;
 - la qualité de l'expression;
 - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
 - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
 - la maîtrise de méthodes de travail;
 - le retour réflexif sur les savoirs.

- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
 - l'autonomie;
 - le sens critique;
 - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
 - l'ouverture d'esprit;
 - la créativité;
 - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
 - ✓ sciences humaines;
 - ✓ culture scientifique et technologique;
 - ✓ langues modernes;
 - ✓ langage mathématique et informatique;
 - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaire, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

501.A0 Musique (tous les profils)
Grille de cours

Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éducation physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Formation complémentaire 1 551-133-SL 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éducation physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Formation complémentaire 2 551-233-SL 2-1-2 (1,66) (01DM) PA : 551-133-SL	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation physique 3 Int. de fact. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument 3 551-323-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Formation complémentaire 3 551-333-SL 1-2-1 (1,33) (01DL et 01DM) PA : selon le profil : 551-233 ou 551-224	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Activité d'intégration Instrument 4 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Formation complémentaire 4 551-433-SL 1-2-1 (1,33) (01DL et 01DM) PA : selon le profil : 551-333 ou 551-224	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

AVM : 1999; TVL : 1- version, automne 2002

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Formation auditive 2
551-205-SL
3-2-2 (2,33)
(01DH/01DJ)
PR : 551-105-SL

← Titre du cours
← Numéro du cours
← Nombre d'unités *
← Objectifs
← Cours préalable à l'inscription

501.A0 Musique : profil Composition (02)
Grille de cours

501.A0 Musique : profil Composition (02)					Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique.					
(Préalable précédent : Musique 534)										
Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et Ensemble 1 551-124-SL 1-1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Réalisation sonore et Technologies 1 551-133-RT 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Ensemble 2 551-224-SL 1-1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Réalisation sonore et Technologies 2 551-233-RT 2-1-2 (1,66) 01DM PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 3 551-323-SL 1-1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Réalisation sonore et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) ----- Réalisation sonore et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-233	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 4 ESP 551-423-SL 1-1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Réalisation sonore et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) ----- Réalisation sonore et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-333	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Formation auditive 2

551-205-SL

3-2-2 (2,33)

(01DH/01DJ)

PR : 551-105-SL

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités *

Objectifs

Cours préalable à l'inscription

501.A0 Musique : profil Orchestre (cordes) (03)
Grille de cours

501.A0 Musique : profil Orchestre (cordes) (03)						Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique. (Préalable précédent : Musique 534)				
Formation générale						Formation spécifique				
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et Orchestre à cordes 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Rythmique et Instrument complémentaire 1 (piano) 551-133-A 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Orchestre à cordes 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Rythmique et Instrument complémentaire 2 (piano) 551-233-A 2-1-2 (1,66) (01DM) PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 3 551-323-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Petit ensemble et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) ----- Petit ensemble et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 4 ESP 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Petit ensemble et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) ----- Petit ensemble et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) Pa : 551-224	Session 4 23 heures 13,66 unités

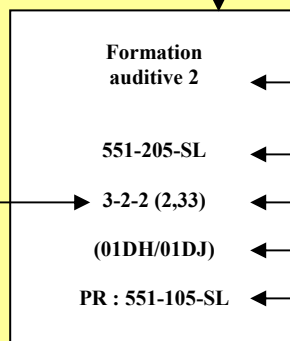
Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 3 Nombre d'heures de théorie
- 2 Nombre d'heures de laboratoire
- 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités



- Titre du cours
- Numéro du cours
- Nombre d'unités *
- Objectifs
- Cours préalable à l'inscription

501.A0 Musique : profil Orchestre (vent) (04)
Grille de cours

501.A0 Musique : profil Orchestre (vent) (04)					Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique.					
					Préalable précédent : Musique 534					
Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et Petit ensemble 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Rythmique et Instrument complémentaire 1 (piano) 551-133-A 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Petit ensemble 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Rythmique et Instrument complémentaire 2 (piano) 551-233-A 2-1-2 (1,66) (01DM) PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 3 551-323-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Orchestre d'instruments à vent et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) Orchestre d'instruments à vent et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 4 ESP 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Orchestre d'instruments à vent et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) Orchestre d'instruments à vent et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

}

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.
Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2.33 unités

Formation auditive 2
551-205-SL
3-2-2 (2,33)
(01DH/01DJ)
PR : 551-105-SL

←

Titre du cours
Numéro de cours
Nombres d'unités *
Objectifs
Cours préalable à l'inscription

501.A0 Musique : profil Harmonique (05)
Grille de cours

501.A0 Musique : profil Harmonique (05)										
					Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique.					
(Préalable précédent : Musique 534)										
Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et Chorale 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Rythmique et Instrument complémentaire 1 551-133-A 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Chorale 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Au choix : (01DM) Rythmique et Instrument complémentaire 2 551-233-A 2-1-2 (1,66) Rythmique et Interprétation 2 551-233-B 2-1-2 (1,66) PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 3 551-323-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Petit ensemble et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) Petit ensemble et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 4 ESP 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Petit ensemble et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) Petit ensemble et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Formation auditive 2

551-205-SL

3-2-2 (2,33)

(01DH/01DJ)

PR : 551-105-SL

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités *

Objectifs

Cours préalable à l'inscription

MUSIQUE ♦ 501.A0 / 551.A0

501.A0 Musique : profil Percussions (06) Grille de cours

501.A0 Musique : profil Percussions (06)					Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique.					
					(Préalable précédent : Musique 534)					
Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et Petit ensemble 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Rythmique et Instrument complémentaire 1 551-133-A 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Petit ensemble 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Rythmique et Instrument complémentaire 2 (piano et percussion) 551-233-A 2-1-2 (1,66) (01DM) PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 3 551-323-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Orchestre d'instruments à vent et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) ----- Orchestre d'instruments à vent et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 4 ESP 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Orchestre d'instruments à vent et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) ----- Orchestre d'instruments à vent et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.
Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Formation auditive 2

551-205-SL

3-2-2 (2,33)

(01DH/01DJ)

PR : 551-105-SL

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités *

Objectifs

Cours préalable à l'inscription

MUSIQUE ♦ 501.A0 / 551.A0

501.A0 Musique : profil Jazz (07) Grille de cours

501.A0 Musique : profil Jazz (07)					Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique.					
Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et Petit ensemble jazz 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Harmonie jazz et Instrument complémentaire 1 (piano) 551-133-A 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Petit ensemble jazz 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Harmonie jazz et Instrument complémentaire 2 (piano) 551-233-A 2-1-2 (1,66) (01DM) PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Petit ensemble jazz 3 551-323-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Harmonie jazz et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) ----- Harmonie jazz et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-233	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Petit ensemble jazz 4 ESP 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Harmonie jazz et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) ----- Harmonie jazz et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-333	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.
Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Formation auditive 2

551-205-SL

3-2-2 (2,33)

(01DH/01DJ)

PR : 551-105-SL

← Titre du cours

← Numéro de cours

← Nombre d'unités *

← Objectifs

← Cours préalable à l'inscription

501.A0 Musique : profil Chant classique (08)
Grille de cours

501.A0 Musique : profil Chant classique (08)					Avoir réussi des cours de musique au secondaire. La sélection se fait sur la base d'une audition comprenant les éléments suivants : jeu instrumental, lecture à la vue, théorie musicale, solfège et dictée musicale. Audition sur convocation téléphonique.					
Formation générale					Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01DK)	Instrument principal et petit ensemble 1 551-124-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL)	Rythmique et Instrument complémentaire 1 (piano) 551-133-A 2-1-2 (1,66) (01DM)	Session 1 25 heures 14,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01DH et 01DJ) PA : 551-105-SL	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et petit ensemble 2 551-224-SL 1-(1-2)-5 (3,00) (01DG et 01DL) PA : 551-124-SL	Au choix : (01DM) Rythmique et Instrument complémentaire 2 (piano) 551-233-A 2-1-2 (1,66) Rythmique et Interprétation 2 551-233-B 2-1-2 (1,66) PA : 551-133	Session 2 27 heures 15,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive 3 551-304-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-205-SL	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 3 551-323-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL et 01DM) PA : 551-224-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Opéra et Instrument complémentaire 3 551-333-A 1-2-1 (1,33) Opéra et Interprétation 3 551-333-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 3 25 heures 15,33 unités
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire (2,00)	Formation auditive 4 551-404-SL 3-1-2 (2,00) (01DH et 01DJ) PA : 551-304-SL	Littérature musicale 4 551-413-SL 2-1-1 (1,33) (01DK) PA : 551-113-SL	Instrument principal et Atelier 4 ESP 551-423-SL 1-(1-1)-6 (3,00) (01DG, 01DL, 01DM et 01DN) PA : 551-323-SL	Au choix : (01DM, 01DL) Opéra et Instrument complémentaire 4 551-433-A 1-2-1 (1,33) Opéra et Interprétation 4 551-433-B 1-2-1 (1,33) PA : 551-224	Session 4 23 heures 13,66 unités

Total des heures : 1 500; total des unités : 58,66
Dernière mise à jour : Novembre 2005

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
2 Nombre d'heures de laboratoire
2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités

Formation auditive 2

551-205-SL

3-2-2 (2,33)

(01DH/01DJ)

PR : 551-105-SL

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités *

Objectifs

Cours préalable à l'inscription

551.AA Techniques professionnelles de musique et chanson
Voie de spécialisation : Composition et arrangement
Grille de cours

551. AA Techniques professionnelles de musique et chanson (Voie de spécialisation *Composition et arrangement*)

Avoir réussi le cours suivant : • Musique 534 (ou l'équivalent évalué à l'audition). Audition : sur convocation téléphonique.

Tests : Dictée musicale / Instrument / Lecture à vue / Solfège / Théorie musicale

(Préalables précédents : Musique 534)

Formation générale					Formation spécifique						
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éducation physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01FA et 01FB)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01FF)	Instrument 1 551-124-SL 1-3-5 (3,00) (01FE, 01FH et 01FK)	Formation complémentaire 1 551-133-SL 2-1-2 (1,66) (01FC, 01FG et 01FJ)	Session 1 25 heures 14,00 unités	
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éducation physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire 3-0-3 (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01FA et 01FB) PA : 551-105	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01FF) PA : 551-113	Instrument 2 551-224-SL 1-3-5 (3,00) (01FE, 01FH et 01FK) PA : 551-124	Formation complémentaire 2 551-233-SL 2-1-2 (1,66) (01FC, 01FG et 01FJ)	Session 2 27 heures 15,66 Unités	
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation physique 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive jazz 1 551-343-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PR : 551-205	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01FF) PA : 551-113	Instrument principal et petit ensemble 3 551-355-SL 1-4-12 (5,66) (01FE, 01FG, 01FH et 01FK) PA : 551-224	Harmonie jazz 3 551-363-SL 2-1-2 (1,66) (01FC et 01 FJ) PA : 551-233	Session 3 26 heures 18,00 unités	
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire 3-0-3 (2,00)	Formation auditive jazz 2 551-443-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PA : 551-343	Littérature jazz 551-403-SL 2-1-1 (1,33) (01FF) PA : 551-113	Instrument 4 551-453-SL 1-2-11 (4,66) (01FE, 01FH et 01FG) PA : 551-355	Composition 1 551-483-SL 2-1-4 (2,33) (01FM, 01FN ET 01FQ)	Harmonie jazz 4 551-463-SL 2-1-2 (1,66) (01FC et 01FJ) PA : 551-363	Session 4 25 heures 17,66 unités
5						Formation auditive jazz 3 551-543-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PA : 551-443	Production et réalisation 1 551-5C3-SL 0-3-1 (1,33) (01FK, 01FP, 01FJ et 01FM)	Instrument 5 551-553-SL 1-2-11 (4,66) (01FC, 01FE, 01FG et 01FH) PA : 551-453	Composition 2 551-586-SL 4-2-7 (4,33) (01FM, 01FN, 01FQ, 01FK, 01FC et 01FP) PA : 551-463	Session 5 15 heures 12,00 unités	
6						Formation auditive jazz 4 551-643-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PA : 551-543	Production et réalisation 2 551-6C3-SL 0-3-1 (1,33) (01FK, 01FP, 01FJ et 01FM)	Instrument 6 551-653-SL 1-2-11 (4,66) (01FC, 01FE, 01FG et 01FH) PA : 551-553	Composition 3 551-687-SL 5-2-8 (5,00) (01FL, 01FM, 01FN, 01FQ, 01FK, 01FC et 01FP)	Session 6 16 heures 12,66 unités	

Total des heures : 2 010; total des unités : 90
 Dernière mise à jour : février 2006

AVM : 2005; TVL : version Automne 2006

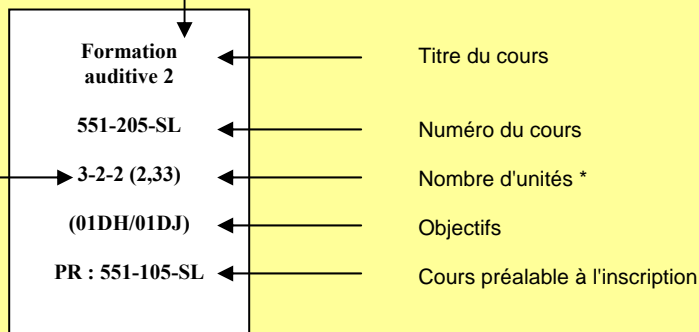
- 01FJ : S'adapter aux nouvelles technologies musicales
- 01FM : Arranger une pièce de musique populaire
- 01FK : Établir des communications professionnelles
- 01FC : Maîtriser des particularités du langage de la musique populaire
- 01FP : Réaliser un enregistrement de musique populaire

COMMENT LIRE LA GRILLE

3 Nombre d'heures de théorie
 2 Nombre d'heures de laboratoire
 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités



551.AB Techniques professionnelles de musique et chanson
Voie de spécialisation : Interprétation
Grille de cours

551.AB Techniques professionnelles de musique et chanson (Voie de spécialisation <i>Interprétation</i>)						Avoir réussi le cours suivant : • Musique 534 (ou l'équivalent évalué à l'audition). Audition : sur convocation téléphonique. Tests : Dictée musicale / Instrument / Lecture à vue / Solfège / Théorie musicale (Préalables précédents : Musique 534)					
Formation générale						Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Formation auditive 1 551-105-SL 3-2-2 (2,33) (01FA et 01FB)	Littérature musicale 1 551-113-SL 2-1-1 (1,33) (01FF)	Instrument 1 551-124-SL 1-3-5 (3,00) (01FE, 01FH et 01FK)	Formation complémentaire 1 551-133-SL 2-1-2 (1,66) (01FC, 01FG et 01FJ)	Session 1 25 heures 14,00 unités	
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire 3-0-3 (2,00)	Formation auditive 2 551-205-SL 3-2-2 (2,33) (01FA et 01FB) PA : 551-105	Littérature musicale 2 551-213-SL 2-1-1 (1,33) (01FF) PA : 551-113	Instrument 2 551-224-SL 1-3-5 (3,00) (01FE, 01FH et 01FK) PA : 551-124	Formation complémentaire 2 551-233-SL 2-1-2 (1,66) (01FC, 01FG et 01FJ)	Session 2 27 heures 15,66 unités	
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys.1	Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Formation auditive jazz 1 551-343-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PR : 551-205	Littérature musicale 3 551-313-SL 2-1-1 (1,33) (01FF) PA : 551-113	Instrument principal et petit ensemble 3 551-355-SL 1-4-12 (5,66) (01FE, 01FG, 01FH et 01FK) PA : 551-224	Harmonie jazz 3 551-363-SL 2-1-2 (1,66) (01FC et 01 FJ) PA : 551-233	Session 3 26 heures 18,00 unités	
4	Français propre au programme 601-GNE-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNE-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire 3-0-3 (2,00)	Formation auditive jazz 2 551-443-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PA : 551-343	Littérature jazz 551-403-SL 2-1-1 (1,33) (01FF) PA : 551-113	Instrument 4 551-453-SL 1-2-11 (4,66) (01FE, 01FH et 01FG) PA : 551-355	Ensemble et impro 1 551-473-SL 1-2-4 (2,33) (01FR, 01FS, 01FT, 01FV et 01FX) PA : 551-355	Harmonie jazz 4 551-463-SL 2-1-2 (1,66) (01FC et 01 FJ) PA : 551-363	Session 4 25 heures 17,66 unités
5						Formation auditive jazz 3 551-543-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PA : 551-443	Studio 1 551-5B3-SL 0-3-1 (1,33) (01FK, 01FR, 01FS et 01FU)	Instrument 5 551-553-SL 1-2-11 (4,66) (01FC, 01FE, 01FG et 01FH) PA : 551-453	Ensemble et impro 2 551-573-SL 1-2-4 (2,33) (01FR, 01FS, 01FT, 01FV et 01FX) PA : 551-473	Harmonie jazz 5 551-593-SL 2-1-3 (2,00) (01FC et 01FJ) PA : 551-463	Session 5 15 heures 12,00 unités
6						Formation auditive jazz 4 551-643-SL 2-1-2 (1,66) (01FB et 01FD) PA : 551-543	Studio 2 551-6B3-SL 0-3-1 (1,33) (01FK, 01FR, 01FS et 01FU) PA : 551-5B3	Instrument 6 551-653-SL 1-2-11 (4,66) (01FC, 01FE, 01FG et 01FH) PA : 551-553	Ensemble et impro 3 551-674-SL 2-2-5 (3,00) (01FR, 01FS, 01FT, 01FV et 01FX, 01FW) PA : 551-573	Harmonie jazz 6 551-693-SL 2-1-3 (2,00) (01FC, 01FJ et 01FL) PA : 551-563	Session 6 16 heures 12,66 unités

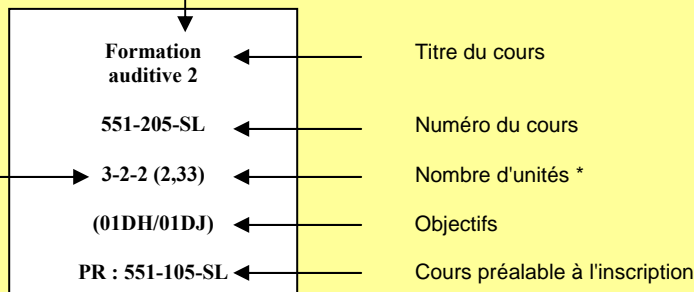
Total des heures : 2 010; total des unités : 90
 Dernière mise à jour : février 2006

AVM : 2005; TVL : version AB Automne 2006

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 3 Nombre d'heures de théorie
- 2 Nombre d'heures de laboratoire
- 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.
 Exemple : 3+2+2 = 7 divisé par 3 = 2,33 unités



Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les quatre sessions (501.A0) ou les six sessions (551.A0) prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les quatre ou six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage. Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

En général, l'échec à un cours préalable de la formation spécifique retarde votre cheminement d'un an puisque ces cours ne sont offerts qu'une fois l'an. Par contre, les cours de la formation générale sont offerts aux deux sessions.

Pour toutes ces raisons, il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

Le choix de cours

Vous recevez chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec.

Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.

AUTRES INFORMATIONS

Le changement de profil

➤ Le profil composition

Il est possible de faire une demande de changement vers le profil composition après la première année. La demande doit être faite avant le 1^{er} mars auprès de l'aide pédagogique, après avoir obtenu une recommandation du département.

➤ Le changement d'instrument

Il est possible de changer d'instrument principal après deux sessions. La demande doit être faite avant le 1^{er} mars auprès de l'aide pédagogique, après avoir obtenu l'accord du département.

Le changement de programme

Il est possible de changer de programme (501.A0↔551.A0) après la première année. La demande doit être faite avant le 1^{er} mars auprès de l'aide pédagogique.

L'opéra

Les étudiants du profil chant ont l'opportunité de réaliser un opéra dans leur deuxième année par le biais du cours « Opéra ». Les auditions pour la distribution des rôles auront lieu dès le début de l'année scolaire.

Jazz Band

Les auditions ont lieu au début de la session d'automne pour tous les étudiants intéressés à jouer dans le jazz band.

Les services d'accompagnement

Vous pouvez obtenir les services d'un accompagnateur. Le choix des étudiants et des pièces sera fait par le professeur d'instrument. À chaque session, vous aurez droit d'être accompagné lors d'un master-class, d'un examen, d'un examen-concert ou d'un concert-midi. Pour les activités à l'extérieur du cégep (concours, auditions universitaires...), ils seront à vos frais et selon la disponibilité de l'accompagnateur.

Les concerts-midi

Vous aurez la possibilité de vous produire en concert les mercredis et vendredis midi. Avec l'autorisation de votre professeur d'instrument, vous devrez présenter votre programme deux semaines avant, au local E-168, et vous assurer de la disponibilité de votre accompagnateur, s'il y a lieu.

La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée à un cours (ou à des cours) de dernière session, et la réussite de l'épreuve est nécessaire à la réussite du cours (ou des cours).
- L'épreuve synthèse atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.
- Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant applique les savoirs acquis à une situation donnée. La réussite de cette épreuve témoigne de sa capacité à poursuivre des études universitaires ou à s'intégrer au marché du travail.
- L'épreuve est individuelle et elle est sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.

Les objectifs

Programme 501.A0

Le programme de musique vous prépare à poursuivre des études universitaires dans les divers champs de spécialisation en musique.

Au terme de vos études, vous devrez être capable de :

INSTRUMENTS CLASSIQUES

- interpréter une oeuvre **ou** des œuvres tirées du répertoire de votre instrument principal; **ou** interpréter un rôle dans l'opéra; **ou** présenter une composition en concert;
- rédiger un texte comprenant entre 100 et 150 mots dans le cadre de notes de programme de concert;
- planifier et organiser certains aspects d'une production musicale tels que déterminés par les professeurs responsables;

INSTRUMENTS JAZZ

- interpréter dans une situation de « combo » une œuvre tirée du répertoire de l'instrument;
- transcrire au moins les 24 premières mesures d'un solo de l'interprète de l'œuvre;
- rédiger un texte comprenant entre 100 et 150 mots dans le cadre de notes de programme de concert;
- planifier et organiser certains aspects d'une production musicale tels que déterminés par les professeurs responsables;

Programme 551.A0

Le programme technique 551.A0 vous prépare au marché du travail dans le domaine de la musique jazz/pop/commerciale. Élaboré pour répondre aux exigences du marché du travail, il y a deux voies de spécialisation soit, « Interprétation » et « Composition et arrangement ».

Au terme de vos études, vous devrez être capable de :

Profil interprétation :

- interpréter dans une situation d'ensemble, trois œuvres de styles différents, dont une doit contenir une improvisation et une autre doit être arrangée par l'étudiant, en tenant compte de l'effectif de l'ensemble pour lequel l'œuvre est arrangée. Une des trois œuvres doit être de style « ballade »;
- rédiger un texte comprenant entre 400 et 450 mots dans le cadre de notes de programme de concert;
- planifier et organiser certains aspects d'une production musicale tels que déterminés par les professeurs responsables.

Profil composition et arrangement :

- composer et arranger trois oeuvres de styles différents dans les deux contextes de réalisation suivants :
 - production orchestrale (spectacle)
 - réalisation en studio (maquette)
 - une des trois oeuvres doit être une chanson. Une des trois oeuvres doit être instrumentale;
- rédiger un texte comprenant entre 400 et 450 mots dans le cadre de notes de programme de concert;
- planifier et organiser certains aspects d'une production musicale tels que déterminés par les professeurs responsables.

L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme 501.A0 (551-423-SL) ou aux cours porteurs de l'épreuve synthèse du programme 551.A0 (551-653-SL, 551-674-SL ou 551-6C3-SL, 551-687-SL), l'étudiant doit avoir réussi, selon le cas, les cours des trois ou des cinq premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de son profil s'il lui reste un maximum de quatre cours à compléter (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours), en plus de ceux prévus à la quatrième ou à la sixième session.

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
 - ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
 - ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
 - ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
 - ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.
-

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
Pondération	2-2-3	3-1-3	3-1-4
Énoncé de la compétence	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Corpus	Littérature française du Moyen Âge au 19 ^e siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 ^e siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
Genres	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
Courants	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
Lecture	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
Rédaction	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
Grammaire (ajout départemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Nature ou fonction des mots. • Conjugaison et accord des verbes. • Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir. • Nature des propositions. • Ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ». • Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif. • Discours direct et discours indirect. • Nature et fonction des propositions. • Ponctuation. 	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

Formation générale propre en littérature

No du cours	GNC	GND	GNE
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
Compétence	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
Corpus	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
Exigences	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

MUSIQUE ♦ 501.A0 / 551.A0

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 ^e et 18 ^e siècles) et contemporaine (19 ^e et 20 ^e siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

Formation en éducation physique

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
Pondération	1-1-1	0-2-1	1-1-1
Énoncé de la compétence	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
Choix d'activités physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Aquaforme • Badminton • Danse aérobie • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Badminton • Flag-football • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Randonnée pédestre • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Natation • Conditionnement physique et détente • Badminton • Cyclotourisme • Danse aérobie • Hockey • Musculation • Patinage • Volley-ball

ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

109-605-02

AQUAFORME

Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobic, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

109-610-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE

Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-620-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-630-02

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-640-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-645-02

DANSE AÉROBIE

Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobic et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobic (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic).

109-650-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

109-670-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-690-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

109-695-02

SPORTS COLLECTIFS

Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosm, soccer, kinball, volleyball, etc.

ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

109-705-02

FLAG-FOOTBALL

(Cours offert à l'automne seulement)

Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

109-710-02

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-720-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni

par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-730-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-740-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-750-02 MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Élaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

109-760-02 PLONGÉE SOUS-MARINE
Dix cours de trois heures et une possibilité de certification en eau naturelle par la suite (certification PADI qui implique des coûts supplémentaires). Cette certification en eau naturelle est nécessaire à ceux qui désireront plonger de façon autonome, mais non obligatoire à la réussite du cours. Notions étudiées : Principes de base de la plongée ; principes physiques des effets de la pression ambiante sur le corps et techniques de base reliées à une plongée sécuritaire. Coût : 55 \$ pour la location de l'équipement spécialisé (veste, détendeur, ceinture de poids, cylindres d'air comprimé). Les étudiants doivent savoir nager pour participer au cours.

109-770-02 BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-785-02 RANDONNÉE PÉDESTRE
Lorsque le cours se donne à la session d'automne
Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir

un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

Lorsque le cours se donne à la session d'hiver
Cinq cours de trois heures et une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de février. Notions étudiées : les différentes tâches au campement, l'application des principes « Sans Traces », comment marcher efficacement en montagne selon différents types de condition extérieure, l'alimentation à privilégier en hiver et selon le type de déplacement, comment s'habiller lors d'une randonnée hivernale efficacement et à faible coût, comment sélectionner l'équipement pour ce type de randonnée et vivre une expérience agréable en camping rustique (diverses options vous seront proposées), etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos de 35L ou plus et un sac de couchage adéquat (selon l'option de la nuitée choisie). Coût : 45 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Ce prix n'inclut pas la location de certains équipements selon chaque individu ni la nourriture pour toute la fin de semaine. Ce coût supplémentaire variera d'un individu à l'autre et selon le choix des menus de son équipe. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 3 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-790-02 PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02 NATATION
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-920-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut

être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H) CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-945-02

DANSE AÉROBIE

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

109-950-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

109-970-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-980-02

CYCLOTOURISME

(Cours offert à l'hiver seulement)

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-990-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Classement en anglais

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

Formation en anglais langue seconde

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; de rédiger un court texte d'environ 200 mots; de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études; de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études.

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire; de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire; de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes; d'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études; de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert; de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études; de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire; de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études; de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; de transmettre un message à partir de sources en français.

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Musique peuvent choisir parmi les cours suivants.

COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

145-GPA-SL (A)

EXPLORATION DE LA NATURE

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

202-GPA-SL (H)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Ce cours de science pour les non-scientifiques sera organisé autour de concepts-clés en science : la radiation, l'eau, l'air et l'énergie. Il présentera de façon rigoureuse des notions scientifiques, tout en s'efforçant de les rendre accessibles. L'étudiant sera amené à connaître les aspects positifs et négatifs des développements technologiques et à prendre conscience des impacts environnementaux. Le but ultime de ce cours étant évidemment qu'une personne bien informée est un citoyen responsable.

202-GPB-SL (H)

LA CHIMIE DANS NOTRE ASSIETTE

Ce cours complémentaire, accessible aux non-scientifiques, a pour but d'amener les étudiants à bien se nourrir et ainsi à demeurer en bonne santé. En ce sens, il complète les cours d'éducation physique qui sensibilisent déjà à l'importance de l'activité physique. Dans ce cours, les étudiants pourront acquérir des connaissances sur des sujets d'actualité reliés à l'alimentation, développer un sens critique et se forger une opinion éclairée sur les enjeux et les défis de l'alimentation au XXI^e siècle. Par le biais de la méthode scientifique, les étudiants feront des observations de phénomènes, se questionneront, poseront des hypothèses et effectueront des expériences impliquant des manipulations simples et amusantes à partir des aliments que l'on retrouve dans sa cuisine.

Un cours qui abordera des sujets tels que :

- Les carburants de notre organisme : lipides, glucides, protéines;
- Les gras *trans* et saturés, les oméga-3, les OGM, les antioxydants...;
- Les certifications BIO et équitables;
- Les édulcorants : sucré, sans sucre?
- Décoder les étiquettes des produits, les calories...;
- L'alcool (la fermentation, les levures, ...).

203-GPB-SL (A – H)

INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la

recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

243-GPB-SL (A – H)

CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

340-GPC-SL (A)

LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

340-GPD-SL (H)

PHILOSOPHIE DE L'ART

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

350-GPA-03 (H)

PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ MENTALE

Ce cours visera à situer l'apport particulier de la psychologie concernant la santé mentale, en tant qu'enjeu contemporain, en proposant des théories et des modèles explicatifs au sujet de divers aspects de la santé mentale. Il permettra

d'identifier des critères de santé mentale, de circonscrire des conditions favorables à son expression, d'évaluer des obstacles à la santé mentale et de décrire les modes d'intervention utilisés en psychologie pratique.

350-GPB-03 (A)
PSYCHOLOGIE DE LA SEXUALITÉ

Ce cours permettra d'expliquer les divers aspects de la dimension sexuelle de la vie humaine : la compréhension du développement de la psychologie; les bases biologiques du comportement sexuel; le comportement sexuel; les troubles des fonctions sexuelles; le développement sexuel humain; l'identité psychosociale; l'orientation sexuelle; l'exploitation commerciale de la sexualité; les lois aux États-Unis, en Europe et au Canada; l'identité masculine et féminine; les relations sexuelles et l'amour.

360-GPD-SL (H)
AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

360-GPE-SL (A)
MONTRÉAL UNDERGROUND ET MÉCONNU

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il approche des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

360-GPF-SL (A)
ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux reliés à l'actualité internationale.

510-GPA-03 (H)
INITIATION AU DESSIN

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

510-GPC-SL (A)
INITIATION À LA PEINTURE

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

530-GPK-SL (A)
CINÉMA HOLLYWOODIEN

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

530-GPM-SL (H)
CINÉMA DE LA RÉALITÉ

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

560-GPL-SL (A)
THÉÂTRE

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

560-GPM-SL (H)
INITIATION PRATIQUE AU BALLETT CONTEMPORAIN

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

601-GPL-SL (H)

ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

607-GNA-03 (A – H)

ESPAGNOL 1

Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte. Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

607-GNB-03 (A – H)

ESPAGNOL 2

Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

607-GPA-03 (A)

ESPAGNOL 3

Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole. Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

609-GNA-03 (A – H)

ALLEMAND 1

Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte. Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

616-GNA-SL

ARABE 1

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

616-GNB-SL

ARABE 2

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.